



I – Habiter la France

(Environ 30% du temps de la géographie)

Thème 3 – Le territoire national et sa population

Thème 3 – Le territoire national et sa population

CONNAISSANCES

La situation géographique et les caractéristiques du territoire national, métropolitain et ultramarin : des ressources et des contraintes.

La répartition de la population sur le territoire national, les mobilités spatiales et les dynamiques démographiques.

DÉMARCHES

L'étude est mise en perspective par rapport aux pays proches et dans le cadre européen ; elle inclut les flux migratoires internationaux.

L'étude débouche sur la réalisation d'un **croquis** de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques sur le territoire.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère
- les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes

Décrire et expliquer :

- la répartition de la population sur le territoire
- les dynamiques démographiques et spatiales actuelles

(BOEN spécial n° 6 du 28 août 2008)

« Le territoire national et sa population » est l'un des trois thèmes à traiter dans le cadre de la première partie du programme intitulée « Habiter la France ». Le professeur peut donc construire son projet sur la base de **4 à 5 heures** (évaluation comprise).

Problématiques

Ce thème de la première partie du programme aborde deux sujets classiques de la géographie : les caractéristiques d'un territoire sous l'angle de ses ressources et de ses contraintes, et la répartition de la population sur ce territoire. L'articulation entre ces deux sujets dans un même thème du programme renvoie à une interrogation classique de la géographie sur la localisation des hommes dans l'espace et le cadre dans lequel s'opère cette répartition.

Cependant, les liens entre les hommes et leur environnement dépendent de l'interprétation que chaque société fait des conditions naturelles qui lui sont « offertes » à une époque donnée. Ces conditions peuvent être vécues tantôt comme répulsives (le littoral languedocien et ses étangs jusqu'au milieu du XXe siècle), tantôt comme fortement attractives (ce même littoral aménagé aujourd'hui). Ce qui apparaissait autrefois comme « naturel », donc sauvage et menaçant, peut constituer aujourd'hui un atout tant le « naturel » est devenu une valeur et un garant d'authenticité.

Le territoire national n'est pas un « donné » mais le fruit d'une construction historique ancienne donc un fait social. Le territoire résulte donc d'utilisations sociales variées et successives qui lui donnent ses caractéristiques actuelles. Ce territoire national rassemble des espaces discontinus (les espaces métropolitain et ultramarins) et marqués par des utilisations ou

des pratiques sociales différenciées. Cependant, des formes communes d'organisation, d'occupation et de gouvernance de ces espaces conjuguées à un sentiment d'appartenance conduisent à la notion de territoire national.

Le territoire national est étudié du point de vue de ses ressources et de ses contraintes. Il est en effet composé d'ensembles plus ou moins homogènes aux ressources naturelles nombreuses et variées (minerai, forêt, sol, pente, ensoleillement, littoral...) qui peuvent faire l'objet d'une forte mise en valeur ou au contraire d'une stratégie de préservation. Dans tous les cas, l'évaluation des risques naturels ou technologiques liés à l'exploitation de la ressource conduit à une stratégie spécifique pour son utilisation ou sa préservation. Ressources, contraintes, risques s'étudient certes dans le cadre du territoire national mais on n'oubliera pas qu'ils ont généralement une dimension continentale (risques propres à la forêt méditerranéenne, mise en valeur des espaces montagnards européens, préservation des littoraux de l'ensemble du continent...).

Cette étude conduit à la maîtrise de quelques repères essentiels : montagnes, fleuves, domaines bioclimatiques, façades maritimes. Ces repères peuvent être intégrés dans un croquis portant sur la répartition de la population et ses dynamiques.

La répartition de la population permet de dégager des aires de fort peuplement et des espaces faiblement peuplés. La crainte d'une hyperconcentration dans des espaces fortement urbanisés aux dépens d'une « France du vide », marquée par le vieillissement et la difficulté d'accès aux équipements et aux services, peut constituer l'axe de traitement de cette partie du thème. Cette « France du vide » doit être présentée avec nuance car elle recouvre des situations variées : déprise rurale, vitalité agricole, préservation, fonction récréative...

Cette répartition spatiale n'est pas figée, même si son évolution est lente, car elle intègre des dynamiques spatiales. Les populations connaissent une mobilité croissante à toutes les échelles : échelle locale étudiée lors du thème 1 (« De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine ») ; échelle nationale avec l'attractivité des périphéries françaises (un Sud diffusant progressivement vers le Sud-Ouest et le Sud-Est, les littoraux) ; échelle internationale, avec des flux migratoires qui se concentrent dans les villes et particulièrement dans certains quartiers.

Cette répartition de la population s'examine également au prisme des dynamiques démographiques en cours. Si la population nationale continue de croître, elle connaît un vieillissement. Ce dernier s'opère inégalement selon les espaces. Les campagnes sont davantage touchées que les villes, les centres-villes que les banlieues, la France du Sud que celle du Nord qui garde une vitalité relative.

Pour ce thème, quatre questions peuvent guider la mise en œuvre :

- Quelles sont aujourd'hui les contraintes et les ressources du territoire national ?
- En quoi la répartition et les dynamiques de la population sont-elles liées à ces contraintes et à ces ressources ?
- Pourquoi la répartition de la population pose-t-elle des problèmes d'aménagements différents dans les espaces à forte concentration et dans les espaces faiblement peuplés ?
- Quels sont les enjeux de développement durable posés par les enjeux démographiques ?

Démarches et exemples

Ce thème consacré au territoire national et à sa population ne prévoit pas d'étude de cas.

Les notions de contraintes et ressources guident l'étude de la situation géographique du territoire. Il est utile de montrer la relativité de ces notions qui ne valent que pour une période et une société donnée. La pente et l'enneigement furent des contraintes majeures à l'origine de l'exode rural des espaces montagnards français mais constituent aujourd'hui des ressources considérées comme indispensables aux mêmes espaces. On peut également souligner que les notions de contraintes et ressources n'ont de sens qu'au regard des aménagements qu'elles suscitent (ou non). Ces aménagements permettent de lutter contre des contraintes jugées majeures ou de s'en affranchir. Ils sont indispensables pour mettre en valeur des ressources : sans les aménagements autoroutiers et ferroviaires, les stations de ski françaises pourraient-elles valoriser leurs pentes enneigées ? On pourra donc s'appuyer sur des exemples significatifs

intégrant les notions de contraintes et ressources pour caractériser la situation géographique du territoire national.

L'enjeu de l'équité territoriale peut guider l'étude de la répartition de la population et de ses dynamiques. Cette thématique permet de souligner l'inégale situation des espaces français face aux questions démographiques (espaces de croissance, de déprise, espaces urbanisés, périphéries attractives,...) et les enjeux d'aménagement qui en découlent. La région Languedoc-Roussillon accueille chaque année depuis 1999 plus de 33 000 habitants ! L'agglomération de Montpellier s'agrandit chaque année de plus de 5 600 habitants qui doivent trouver un emploi, un logement, des équipements pour les éventuels enfants, des moyens adaptés pour se déplacer... A l'opposé, la communauté de communes de Saint-Dizier en Haute-Marne connaît une perte de 4 000 habitants entre 1999 et 2007, soit 10% de sa population totale. La part des jeunes est la plus faible du département, notamment en raison de départs, quand la population âgée est au contraire surreprésentée. Le chômage y est important ainsi que la précarité. Des services publics sont affectés par ce déclin démographique. La demande en logements sociaux s'accroît alors qu'il est de plus en plus difficile de les financer en raison de la part importante de populations non imposables.

Ces problématiques sont à mettre en perspective par rapport aux pays proches et dans le cadre européen. En effet, d'autres Etats rencontrent des dynamiques et des difficultés analogues. Des régions attractives (sud du Royaume Uni, sud de l'Allemagne, nord de l'Italie par exemple) contrastent avec des espaces en forte déprise, les villes espagnoles connaissent de fortes croissances. Mais des nuances peuvent néanmoins être établies selon qu'il s'agit de pays traditionnellement émetteurs de flux migratoires (Roumanie, Pologne, Estonie, Lituanie, Lettonie) ou récepteurs de flux (Italie, Espagne, Royaume Uni, France, Allemagne).

L'étude débouche sur la réalisation d'un croquis de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques sur le territoire. Sans aller à un niveau de détail excessif, le croquis met en évidence les régions de fort et faible peuplement, les principales agglomérations, les espaces fortement attractifs de flux migratoires internes, les espaces en déprise et l'existence de flux migratoires internationaux.

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Engager un cours sur la situation géographique de la France ou la répartition de la population sans privilégier un éclairage ou une approche spécifique (contraintes et ressources ; équité territoriale)
- Dresser la liste des contraintes et ressources, des régions peuplées et peu peuplées, au lieu de se saisir d'exemples significatifs pour construire des remarques de portée générale

Pour aller plus loin

- Y. Colombel et D. Oster, *La France, territoires et aménagement face à la mondialisation*, Nathan 2011
- Y. Veyret, *La France : milieux physiques et environnement*, Armand Colin, 2003.
- Y. Veyret, *Géographie des risques naturels en France*, Hatier, 2004.
- Site géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/> Nombreux dossiers concernant l'espace français
- N. Baron-Yellès, *France, aménager et développer les territoires*, La Documentation photographique n° 8067, janvier-février 2009
- M. Le Bras, E. Todd, *L'invention de la France*, Gallimard 2012